

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 2,
Août 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>

Impact factor: SJIF 2025: 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de Lecture

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ;

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BROU N’Goran Alphonse, Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maitre-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

EHILE Kadja Olivier Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Tiégbè Gaston, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maitre-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

KAZON Diescieu Aubin Sylvère

Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
- Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Spott und Ironie als Mittel zur Dekonstruktion der NS-Ideologie in Die Blechtrommel (1959) von Günter Grass**
Fabrice AKA & Kouadio Deless Bouavie ANDJE 1-15
2. **Die sprachliche Nicht-Repräsentierbarkeit: Beispiele einiger übersetzten Diskurse von der Abbey-Sprache ins Deutsche**
Eppié Augustine Michaela BONGBA..... 16-24
3. **Der letzte Aufstand: Eine vergleichende Analyse des Selbstmords in Sembène Ousmanes La Noire de... und Stefan Zweigs Leporella**
EDI Yapi Pierre-Clovis..... 25-41

Etudes hispaniques

4. **Aproximación etnolingüística a No hay país para negros de Oscar Kem-Mekah kadzue**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA..... 42-58
5. **Ironía como estrategia narrativa en la obra de carmen martín gaité: recurso estilístico, crítica sociocultural**
Amenan Opportune AHOUSY Épse DAVODOUN..... 59-74

Lettres Modernes

6. **Le quadrillage du récit dans le roman français de l'extrême contemporain**
Pierre Olivier EMOUCK..... 75-90
7. **ALERTE ! PEUPLE MIEN de Nakpoha-Pédja COULIBALY : lecture poly-isotopique du malaise social des sociétés africaines**
ASSOUMAN Noëlle Larissa Épse KOFFI 91-103
8. **La reterritorialisation refoulée dans Bamako Paris New York de Manthia Diawara**
Nadège ZANG BIYOGHE..... 104-114

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la postproduction cinématographique**
Bonaventure LOKOSSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON..... 115-128
10. **Usages, perception et défis de l'intelligence artificielle chez les formateurs indépendants en Côte d'Ivoire**
Henri-Joël KOFFI..... 129-140

11. Autopromotion et excellence scolaire : le défi communicationnel de la Soukpa Fondation en Côte d'Ivoire Daouda FOFANA	141-158
12. L'usage des réseaux sociaux numériques dans la communication institutionnelle du PDCI-RDA Katcha Richmond KOUACOU & N'dah Éric ANNET.....	159-171
13. Contribution de la communication à la gestion des biens publics par les collectivités territoriales : le cas de la mairie de Bouaké Imbie Anicette AMON épouse FOLOU.....	172-190
14. La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté, Affoué Hélène Aké & Jean-Claude Oulai.....	191-205

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

15. Les manifestations et défis des formes de tourisme durable associées au tourisme rural intégré Lamine SAMBOU.....	206-220
---	---------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

16. L'habitat colonial à Sassandra : une approche archéologique de l'impérialisme française en Côte d'Ivoire DJEZOU Kouamé Innocent, ETTIEN N'doua Etienne & AHOUE Jean-Jacques.....	221-234
17. Premier exemple de valorisation d'un patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique en Côte d'Ivoire KONE Gnaman Léontine & KIENON-KABORE Timpoko Hélène.....	235-247

Histoire

18. L'état de Côte d'Ivoire dans l'accompagnement du football de 1960 à 2015 Kanga Gérard Brice ESSE, Anicet Kouadio KOFFI & Marc Stéphane GBÉDIA.....	248-268
19. Nomination des premiers ministres de sortie de crise en Côte d'Ivoire : cas de Charles Konan Banny KONDON Dago Aimé & N'GUESSAN Mahomed	269-285
20. Communautés villageoises, exploitation forestière et lutte pour le développement socio-économique au Cameroun : perspective historique Yannick ZO'OBO.....	286-301
21. Problématique de la libre circulation dans l'espace CEDEAO (1979-2020) : État des lieux et perspectives Wend-Vénèda Arsène DIPAMA.....	302-318

22. Frontières, influences régionales et enracinement du conflit indépendantiste en Casamance (1983-1994) Kobenan Paul KOUASSI & Abdoulaye BAMBA.....	319-336
23. La lagune Aby dans l'organisation culturelle des Bétibé à l'époque précoloniale (1692-1754) Ben Soualiouo MEITE & Konan Samuel N'GUESSAN.....	337-347
24. L'asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d'Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) » Rokia Alexandra KONATE.....	348-365
25. L'usage de l'histoire dans la politique étrangère du Ghana sous Kwame Nkrumah DAPPAH Abou.....	366-384
Géographie	
26. Populations urbaines à l'épreuve des risques sanitaires et environnementaux de l'élevage à Daloa (Côte d'Ivoire) Gué Pierre GUELE, Drissa TRAORE & Kouadiobla Romaine Josée BODO....	385-400
27. Potentiel d'inclusion financière du mobile money dans le milieu rural du département de Sinématiali Kapiéfolo Julien KONÉ, Kolotioloma Honoré TUO, Affouet Anne-Marie N'DRI & Alain François LOUKOU.....	401-417
28. Orpaillage et transformation de la vie rurale en Côte d'Ivoire : cas du village d'Assafo dans la sous-préfecture de Tanda Tolla Koffi ALLOU.....	418-434
29. Production informelle de la ville dans le Grand Ouaga au Burkina Faso Abdoul Karim BAZIE.....	435-448
30. La gestion coutumière des conflits fonciers dans le canton de Koudougou au Burkina Faso Zakaria ZONGO & Issa SORY.....	449-465
31. Exploitation du bas-fond de Natio-Kobadara : source de risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Korhogo Moussa COULIBALY	466-479
32. Défis de l'accès à l'eau potable dans la ville de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire) Sindou Amadou KAMAGATE, Idrissa SARAMBE & Brahim CISSE.....	480-492
33. A Multi-Criteria Geospatial Framework for Enhanced Landslide Hazard and Risk Mapping in Southern California's Coastal Zone Lila Reni Bibriven	493-516
34. L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire) Zana Souleymane OUATTARA.....	517-530

- 35. Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7**
Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga & Aurel Vedel Tchuegang Touyim..... 531-546
- 36. Défis et perspectives pour une ville de Cocody verte**
Assalé Félix AKA 547-559
- 37. Évolution du secteur de l'hydraulique rurale au Sahel à travers le cas du département de Téra : progrès, défis et stratégies communautaires endogènes**
Yayé MOUSSA..... 560-582
- 38. Incidences de la faible dotation des cantines scolaires en denrées alimentaires sur les élèves et leurs parents dans la DRENA de Ferkessédougou (Nord-Côte d'Ivoire)**
Lornandjou Barakissa SORO, Nogodji Jean YEO, YOMAN N'Goh Koffi Michael & Arsène DJAKO..... 583-599
- 39. L'eau de puits : une source de résilience face aux défaillances de l'approvisionnement en eau potable à Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Michiapo Blandine KOUAME, Olga Adéline BRISSY & Joseph P. ASSI-KAUDJHIS..... 600-615

Philosophie

- 40. La place du divin dans la résolution de la crise écologique : une lecture augustinienne**
N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI..... 616-624

Anthropologie et sociologie

- 41. Stigmatisation et résilience : Vécu des Mères Célibataires dans la Commune d'Agla (Cotonou)**
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 625-637
- 42. Actrices ou victimes : rôles des femmes dans les conflits extrémistes dans la commune d'Abala**
HAROUNA OUSMANE Ibrahim..... 638-648
- 43. Le chômage des jeunes dans la ville de Pikine : contours, stratégies de contournement et dénouements**
Mor DIOP..... 649-665
- 44. Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire**
COULIBALY Gninnan Hervé, GNAN Olivier, GOUETI-BI Jean-Noël & OUATTARA Gbafo..... 666-683
- 45. Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques**
Paulette Mappi Dzukou..... 684-702

- 46. Quand les ordures deviennent une ressource :
capitalisme, concurrence et profit dans les villes ivoiriennes**
Kouamé Chérubin KRA..... 703-721
- 47. Tarification forfaitaire subventionnée et unité départementale d'assurance
maladie : une innovation du service de CPN à Sokone (Sénégal)**
Paul Mamba DIÉDHIOU & Oumarou AROU..... 722-733
- 48. « Souroundou » et cérémonies de mariage chez les populations
des villes de Niamey et Maradi (Niger)**
Halimatou SAMINOU OUMAROU &
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE..... 734-743
- 49. La discrimination positive par les marchés publics et l'autonomisation
des femmes : quel impact pour les femmes de Kovié et de Wli au Togo ?**
Solenko GNENDA..... 744-759
- 50. Wahhabisme et entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire**
Zadi Serge ZADI..... 760-778
- 51. Recolonisation et maintien des transporteurs sur les espaces
publics autour des institutions : le cas d'Abobo**
Ali Coulibaly..... 779-794

Science de l'éducation

- 52. Gestion des crises scolaires au sein des établissements secondaires :
rôle des directions d'école**
Noufou OUEDRAOGO..... 795-810

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 53. Analysis of the effects of foreign direct investment
on the energy transition in Côte d'Ivoire**
ALLO BENJAMIN KOFFI..... 811-824
- 54. La gestion de compétences dans le contexte de
la décentralisation et de crise au Mali**
SIDIBE Mariam & Houdou Attikou DIALLO..... 825-836
- 55. Analyse de la transparence des pratiques du recrutement dans un
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Ségou, Mali**
Oumar TANGARA, Thierno B BAGAYOKO,
N'To SAMAKE & Yacouba BALLO..... 837-847



L’asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d’Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) »

Rokia Alexandra KONATE

Institut National Polytechnique-Houphouët-Boigny,

Yamoussoukro (Côte d’Ivoire),

Email : konatealexandra@gmail.com

Date de soumission : 15-07-2025

Date de publication : 31-08-2025

Résumé

Cette étude propose une lecture des usages politiques et diplomatiques de l’asile en Afrique de l’Ouest entre 1960 et 2010, à partir d’une étude centrée sur la Côte d’Ivoire. Il montre que l’exil politique, loin d’être un simple phénomène humanitaire ou une conséquence marginale des crises nationales, constitue un enjeu structurant des relations interétatiques dans la région. Elle identifie une typologie des réfugiés accueillis (chefs d’État déchus, opposants, militaires) et analyse leur intégration différenciée dans les dispositifs politiques des États hôtes. Elle met également en lumière le rôle actif des exilés dans les dynamiques transnationales, qu’il s’agisse de lobbying médiatique, de réseaux diasporiques, de médiation ou de participation aux processus de réconciliation. En définitive, l’article éclaire une facette méconnue des circulations politiques ouest-africaines : celle d’un exil producteur de pouvoir, de mémoire et de diplomatie.

Mots-clés : Exil politique – Côte d’Ivoire – Afrique de l’Ouest – diplomatie – Réfugiés

Asylum between hospitality and diplomatic rivalries: Côte d’Ivoire at the heart of West African political mobility (1960–2010)

Abstract

This study offers an interpretation of the political and diplomatic uses of asylum in West Africa between 1960 and 2010, based on a study focused on Côte d’Ivoire. It shows that political exile, far from being a simple humanitarian phenomenon or a marginal consequence of national crises, constitutes a structuring issue in inter-state relations in the region. Through a historical approach, based on archival sources and scientific publications, the study highlights the multiple functions assigned to asylum: instrument of diplomatic prestige, lever of security control, but also source of regional tensions. It identifies a typology of the refugees welcomed (deposed heads of state, opponents, military personnel) and analyzes their differentiated integration into the political systems of host states. It also highlights the active role of exiles in transnational dynamics, whether in media lobbying, diaspora networks, mediation or participation in reconciliation processes. Ultimately, the article sheds light on a little-known aspect of West African political circulation: that of an exile producing power, memory and diplomacy.

Keywords: Political exile – Ivory Coast – West Africa – Diplomacy – Refugees



Introduction

Depuis les indépendances des États africains, la question des réfugiés politiques s'est imposée comme un enjeu majeur des relations internationales en Afrique de l'Ouest. La région, marquée par des crises politiques récurrentes, des conflits armés et des régimes autoritaires, a vu se multiplier des déplacements forcés qui dépassent largement le cadre humanitaire pour devenir des facteurs déterminants dans la diplomatie régionale (A. Adepoju, 2006 : 26–27, A. Kabore, 2021 : 16). Parmi les États concernés, la Côte d'Ivoire occupe une place particulière, en tant que terre d'asile privilégiée et acteur incontournable dans la gestion des exils politiques sur plusieurs décennies (J. P. Dozon, 2000 : 51 ; S. Bredeloup, 2004 : 23).

Sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire a déployé une politique d'asile qui dépasse la simple protection des réfugiés pour s'inscrire dans une stratégie diplomatique visant à renforcer son prestige et sa stabilité politique, tout en contrôlant les dynamiques transfrontalières qui pouvaient menacer sa souveraineté (M. Hounnikpo, 2012 : 127 ; A. Kabore, 2021 : 37). Cette politique, oscillant entre hospitalité et surveillance, a ainsi contribué à faire de l'asile un levier d'influence dans les relations interétatiques, notamment vis-à-vis des pays voisins comme le Burkina Faso, le Liberia ou le Ghana (M. Bøås & K. Dunn, 2013 : 93).

Par ailleurs, les réfugiés eux-mêmes, qu'ils soient anciens dirigeants, opposants politiques, intellectuels ou militants armés, ont joué un rôle actif dans les dynamiques régionales, en entretenant des réseaux transnationaux, en participant à des processus de médiation ou en influençant les politiques étrangères des États hôtes (R. Marchal, 2012 : 135 ; S. Bredeloup, 2004 : 27). Ces acteurs en exil sont ainsi des agents essentiels dans la recomposition des relations internationales ouest africaines, où l'asile politique devient un champ de négociation et de pouvoir.

Cet article se propose d'examiner la place centrale des exilés dans les relations internationales ouest-africaines sur cinquante années, en analysant le cas ivoirien comme un prisme permettant de comprendre les interactions complexes entre asile, diplomatie, sécurité et recompositions régionales. L'année 1960 marque l'accession de la majorité des pays ouest-africains, dont la Côte d'Ivoire, à l'indépendance. C'est le début d'un nouvel ordre politique régional, caractérisé par la mise en place d'États-nations souverains mais confrontés à la consolidation du pouvoir, souvent dans un contexte d'autoritarisme politique. C'est aussi à partir de cette période qu'elle devient un pays d'accueil important pour de nombreux opposants et exilés issus de régimes voisins autoritaires ou instables (Guinée, Togo, Haute-Volta/Burkina Faso, Mali, etc.). L'année 2010 constitue une borne de clôture pertinente en ce sens qu'elle redéfinit profondément la



position du pays dans la géopolitique régionale : l'État ivoirien, désormais fragilisé et lui-même producteur de réfugiés, ne joue plus le même rôle central d'accueil et de médiation. Fondée sur une approche historique, l'étude mobilise des sources d'archives, des travaux universitaires et des ouvrages afin de restituer la richesse et la complexité de ces enjeux. Elle s'articule autour de trois axes dont le premier analyse le contexte d'émergence des exilés politique en Afrique occidentale post coloniale. Le second met en lumière l'hospitalité ivoirienne et la typologie des réfugiés ouest africains. Le dernier souligne la stratégie de la Côte d'Ivoire et son impact sur les relations interétatiques.

1. Contexte sous-régional de production de réfugiés politiques (1960–2010)

Depuis les indépendances, l'Afrique de l'Ouest est traversée par des régimes autoritaires, des conflits armés et des transitions démocratiques inachevées, qui ont produit de manière récurrente des vagues de réfugiés. L'exil politique apparaît ainsi comme un phénomène structurel, lié aux trajectoires étatiques et aux recompositions du pouvoir.

1.1. Instabilités politiques et production structurelle de l'exil en Afrique de l'Ouest (1960–2010)

Depuis les indépendances, les trajectoires politiques de nombreux États ouest-africains ont été marquées par une instabilité chronique, propice à la production récurrente d'exils politiques. Les régimes autoritaires, les coups d'État militaires et les conflits armés ont constitué un terreau favorable à l'exclusion politique, à la répression et aux déplacements forcés d'opposants, d'anciens dignitaires ou d'intellectuels dissidents.

Dans les premières décennies postcoloniales, plusieurs chefs d'État ont instauré des régimes de parti unique, accompagnés de systèmes sécuritaires répressifs. En Guinée, le régime de Sékou Touré (1958-1984) s'est illustré par la brutalité de sa police politique et la répression des supposés complots, entraînant l'exil de milliers de Guinéens, notamment vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire (J. C. Marut, 2003 : 21). De même, le Togo sous Gnassingbé Eyadéma (1967-2005) s'est imposé comme une dictature de longue durée, où les opposants politiques souvent issus de l'élite urbaine ou de l'armée ont été contraints à l'exil à partir des années 1970 (D. Péclard, 2001 : 76). Au Burkina Faso, après l'assassinat de Thomas Sankara en 1987, la prise du pouvoir par Blaise Compaoré a engendré une recomposition autoritaire du pouvoir, accompagnée de l'exclusion d'anciens compagnons de la révolution ou de leaders syndicaux, eux aussi poussés à l'exil (R. Banégas, 2005 : 102).

Au-delà de la répression des régimes autoritaires, les transitions démocratiques engagées dans les années 1990 n'ont que partiellement remis en cause ces logiques de violence politique. Si



plusieurs États ont adopté le multipartisme et organisé des élections pluralistes, nombre d'entre eux ont rapidement dérivé vers des formes hybrides de domination, combinant légalité démocratique et pratiques autoritaires (M. Hilgers et J. Mazzocchi, 2010 : 1-16). L'exclusion électorale, les fraudes massives, la manipulation des appareils judiciaires ou sécuritaires ont alimenté une nouvelle vague d'exils, notamment parmi les figures de l'opposition et les journalistes indépendants. Le cas du Niger illustre bien cette dynamique, avec l'alternance entre régimes civils instables et coups d'État, générant des exils récurrents d'acteurs politiques à chaque crise institutionnelle (Ibrahima Yahaya, 2012 : 44).

Par ailleurs, les conflits armés qui ont secoué la région dans les années 1990 et 2000 ont également contribué à renforcer les dynamiques d'exil politique. Les guerres civiles au Liberia (1989-1997, 1999-2003) et en Sierra Leone (1991-2002) ont entraîné des déplacements massifs de populations, mais aussi l'exil de leaders politiques, de commandants de factions, d'intellectuels critiques ou d'anciens ministres. Ces figures se sont parfois installées dans les pays voisins (Côte d'Ivoire, Guinée, Ghana), où elles ont continué à jouer un rôle actif dans les conflits en entretenant des réseaux transnationaux ou en tentant de reconfigurer les équilibres politiques nationaux depuis l'étranger (R. Marchal, 2012 :136-140 ; W. Reno, 2011 : 3-7).

Loin de constituer des événements ponctuels, les exils politiques s'inscrivent donc dans une structure régionale de production de la violence et de l'autoritarisme. Le recours à l'exclusion par l'exil apparaît comme une constante des régimes ouest-africains, révélatrice d'un déficit d'inclusion politique et d'un usage stratégique du territoire régional comme espace de mise à distance de l'adversaire. À travers cette lecture historique, l'exil politique en Afrique de l'Ouest apparaît non pas comme une exception mais comme une modalité régulière de régulation du pouvoir.

1.2. L'exil politique comme ressource transnationale : mobilisations, diplomatie parallèle et ancrage ivoirien

Contrairement à une vision réductrice qui confinerait les exilés politiques à la passivité ou à la marginalité, les trajectoires ouest-africaines révèlent une tout autre réalité. Loin d'être de simples fuyards, ces individus déplacés se sont fréquemment imposés comme des acteurs majeurs des dynamiques politiques régionales, mobilisant à distance des stratégies militantes, investissant les réseaux transnationaux de solidarité et intervenant dans les arènes diplomatiques. L'exil ne constitue donc pas une parenthèse politique, mais un redéploiement stratégique dans un espace ouest-africain dense en circulations humaines, dispositifs militants et médiations informelles.



Dès les années 1960, les groupes d'opposants ouest-africains en exil ont mis en place des formes de contre-information destinées à contester les régimes autoritaires dans leurs pays d'origine. À Abidjan, des intellectuels guinéens réfugiés ont ainsi fondé La Voix de la Guinée libre, un journal clandestin virulent contre le régime de Sékou Touré, largement diffusé dans les milieux étudiants et syndicaux ivoiriens¹. Ces publications s'accompagnaient fréquemment de tracts, voire d'émissions radiophoniques militantes à courte portée, émettant depuis le Ghana, le Sénégal ou la Sierra Leone.

Ces pratiques d'agitation politique à distance s'appuyaient sur l'ancrage des exilés dans des capitales ouest-africaines ouvertes, telles que Dakar ou Abidjan, qui offraient un espace public propice à la circulation des idées et où l'imprimé militant trouvait un lectorat réceptif (Ruth First, 2012 : 24). Ce militantisme diasporique contribuait à maintenir vivante une mémoire de l'oppression, tout en nourrissant des formes alternatives de légitimation politique.

Au-delà des dispositifs militants, les exilés ont souvent investi les sphères diplomatiques et médiatiques internationales pour porter leurs revendications. Des leaders en exil ont ainsi organisé des campagnes ciblées auprès des ambassades occidentales, des agences onusiennes ou d'organisations internationales de défense des droits humains. Les opposants libériens basés à Abidjan ou à Accra dans les années 1990 entretenaient des relations étroites avec Amnesty International, Human Rights Watch ou la FIDH, leur fournissant des rapports circonstanciés sur les violences des factions armées au Liberia (Amnesty International, 1993, *Liberia: A New Human Rights Crisis* : 5-8).

Ce lobbying relevait d'une véritable diplomatie parallèle, articulée autour de conférences de presse, de communiqués, de mobilisations auprès des diasporas et de sollicitations ciblées de diplomates. En contribuant à l'internationalisation de certaines crises nationales, ces exilés ont parfois favorisé l'émergence de médiations régionales ou d'interventions internationales, comme l'a souligné William Reno (2011 : 17) ou Fatoumata Diallo (2014 : 88).

L'efficacité politique de ces figures en exil tenait également à leur capacité à s'inscrire dans des réseaux denses de solidarité transnationale. Organisations caritatives, congrégations religieuses, forums intellectuels et diasporas professionnelles ont constitué autant de relais d'influence. La FIDH, notamment, a joué un rôle crucial dans la mise en relation entre exilés ouest-africains et institutions européennes, soutenant des campagnes internationales, finançant des déplacements, ou facilitant l'accès à certaines tribunes (J. Semelin, 2005 :132).

¹ Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), 4D/93, 1971.



Les réseaux panafricanistes, parfois animés depuis les capitales européennes ou ouest-africaines, ont également permis de fédérer les luttes. Des figures guinéennes, togolaises, burkinabè ou libériennes se retrouvaient autour de plateformes communes telles que le *Panafrican Freedom Movement* (PFM) dans les années 1970 et 1980, prolongeant ainsi dans l'exil une critique du néocolonialisme et des régimes répressifs². Le rôle des exilés ne s'est pas limité à la dénonciation : ils ont souvent été appelés à jouer un rôle actif dans les dynamiques de sortie de crise. Au Liberia, Charles Taylor a négocié son retour à partir de la Côte d'Ivoire dans les années 1980, avant de s'imposer dans le conflit puis de participer aux accords de paix d'Abuja (1995) et d'Accra (2003) (E. Stephen, 2006 : 312). De même, au lendemain de la mort de Lansana Conté, plusieurs figures guinéennes exilées au Sénégal ou en France ont été mobilisées lors des discussions sur la transition démocratique (V. Foucher, 2009 : 54).

Ces situations montrent que l'exil politique, loin d'être une mise à l'écart, devient dans certains cas une ressource stratégique dans les processus de négociation, offrant aux acteurs déplacés une forme de légitimité internationale et une position de médiation

1.3. La Côte d'Ivoire : une plateforme régionale entre hospitalité sélective et contrôle diplomatique

Au sein de l'espace ouest-africain, la Côte d'Ivoire a longtemps occupé une position géopolitique privilégiée dans la gestion régionale des exils politiques, en raison de sa stabilité relative sous Houphouët-Boigny, de son poids diplomatique, et de son attractivité économique et universitaire. Ce statut a fait du pays un lieu de refuge stratégique pour les opposants politiques, tout en conférant aux autorités ivoiriennes un rôle ambivalent de protecteur et de régulateur des présences exilées. La Côte d'Ivoire n'a jamais été un sanctuaire inconditionnel : elle a plutôt pratiqué une politique d'hospitalité sélective, combinée à un dispositif rigoureux de surveillance et de contrôle.

Dès les années 1960, le pays accueille sur son sol de nombreux exilés originaires de Guinée, du Togo, du Liberia, du Ghana ou du Burkina Faso. La capitale économique, Abidjan, devient une plateforme régionale de transit, d'expression militante mais aussi de diplomatie parallèle. Des opposants guinéens y publient clandestinement *La Voix de la Guinée libre*, pendant que d'autres organisent des réunions politiques dans les cercles étudiants ou syndicaux. Le foisonnement intellectuel, universitaire et diasporique de la ville offrait en effet un espace propice à la

² Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI) série 4D/104, 1971.



diffusion d'idées dissidentes³. Toutefois, cet espace n'était en rien anarchique ou libéral : l'État ivoirien maintenait une surveillance constante sur les activités des exilés.

Le régime de Houphouët-Boigny, soucieux de préserver son image internationale et ses alliances régionales, pratiquait une politique ambivalente vis-à-vis des réfugiés politiques : tolérance limitée, mais encadrement strict. Des interceptions de courriers, écoutes téléphoniques, filatures et infiltrations de réunions politiques étaient régulièrement mises en œuvre par les services de sécurité, comme en témoignent les archives⁴. Cette gestion des exilés visait moins à garantir une protection humanitaire qu'à gérer des équilibres diplomatiques sensibles, notamment avec les régimes voisins.

Certaines figures comme Charles Taylor, réfugié à Abidjan dans les années 1980, ont utilisé leur présence en Côte d'Ivoire comme base arrière pour des négociations politiques ou des actions armées, montrant à quel point l'exil pouvait s'articuler à des projets de reconquête du pouvoir (S. Ellis, 2006 : 312). La posture ivoirienne à savoir ni accueil inconditionnel ni rejet frontal traduisait un pragmatisme diplomatique, où l'asile pouvait être révoqué si les enjeux sécuritaires ou géopolitiques le commandaient. Ainsi, plusieurs exilés furent arrêtés, expulsés ou poussés à quitter le territoire lorsque leurs activités devenaient trop visibles ou compromettaient les relations avec certains États partenaires (C. Boone, 2014 : 118).

Par ailleurs, la présence d'organisations internationales à Abidjan telles que la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ou des ONG internationales accentuait la dimension diplomatique de la ville. Elle devenait un observatoire privilégié des tensions régionales, mais aussi un centre de médiation informelle où se jouaient des équilibres délicats entre hospitalité, contrôle politique et manœuvres internationales. En ce sens, la Côte d'Ivoire illustre parfaitement la fonction paradoxale de certains États de la région : à la fois refuges pour exilés et courroies de transmission des logiques de contrôle sécuritaire globalisées.

Cette ambivalence fonde une géopolitique régionale de l'exil, dans laquelle l'espace ivoirien apparaît comme une interface entre contestation politique et diplomatie d'État. Loin d'être neutre ou marginal, le statut des exilés politiques en Côte d'Ivoire participait des stratégies

³ Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 4D/93, 1971.

⁴ Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), 4D/112, 1978-1983. / Paris, Archives diplomatiques, La Courneuve (ADLC), série Afrique 1960-1974, sous-série « Côte d'Ivoire », vol. 294, 1970-1985



régionales de gouvernementalité, où l'hospitalité devenait un instrument de négociation, de contrôle et de légitimation internationale.

2. De la Côte d'Ivoire comme terre d'asile et de la typologie des exilés

Si l'exil est récurrent en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire s'est rapidement distinguée comme terre d'accueil privilégiée. Ses choix diplomatiques, sa stabilité relative et son attractivité économique ont favorisé l'installation de réfugiés politiques aux profils variés, contribuant à l'émergence d'une typologie diversifiée selon les périodes et les origines.

2.1. Un choix politique et diplomatique

Dès les premières années de son indépendance, la Côte d'Ivoire s'affirme comme une terre d'asile relative dans l'espace ouest-africain, non seulement en raison de sa stabilité politique sous le régime de Félix Houphouët-Boigny, mais aussi du fait d'un positionnement diplomatique stratégique. Le président ivoirien adopte une posture de modération et de conciliation, se posant en médiateur discret dans les conflits régionaux, tout en cultivant une image de sage africain et de bâtisseur de paix (F. Akindès, 2004 : 25). Dans ce cadre, l'accueil d'exilés politiques venus de pays voisins notamment issus de régimes instables ou perçus comme hostiles devient un instrument à la fois de diplomatie régionale, de projection d'influence et de contrôle géopolitique.

L'asile ivoirien ne repose cependant pas sur une tradition juridique d'accueil formalisée, ni sur un cadre législatif élaboré, mais plutôt sur des arrangements informels et fluctuants, ajustés aux conjonctures politiques. Certains exilés bénéficient d'une hospitalité généreuse, voire d'un soutien tacite ou logistique (hébergement, délivrance de passeports, facilitation d'activités économiques ou politiques), tandis que d'autres sont soumis à une surveillance étroite, voire à des formes de contrôle spatial (assignations à résidence, limitations de déplacements), notamment lorsque leur présence crée des tensions diplomatiques avec leur pays d'origine (R. Banégas & R. Marshall-Fratani, 2003 : 21). Par exemple, dans les années 1960 et 1970, des exilés guinéens fuyant la répression du régime de Sékou Touré, les anciens cadres du Parti Démocratique de Guinée (PDG), syndicalistes ou intellectuels trouvèrent refuge en Côte d'Ivoire. Si certains bénéficiaient d'un soutien implicite, leur présence servait également les intérêts d'Abidjan, qui cherchait à affirmer une contre-influence régionale face à un voisin perçu comme autoritaire et révolutionnaire (A. A. Camara, 2014 : 198). De même, après l'assassinat de Thomas Sankara en 1987, la Côte d'Ivoire accueille certains partisans du leader burkinabè déchu, tout en consolidant ses relations avec le nouveau régime de Blaise Compaoré. Cette situation illustre la souplesse tactique d'une diplomatie ivoirienne oscillant entre

protection sélective des exilés et coopération sécuritaire avec les pouvoirs en place (M. Hilgers & A. Loada, 2013 :126 ; R. Banégas, 2005 : 92).

Loin d'être un simple geste de solidarité, l'accueil des réfugiés politiques s'inscrit dans une politique étrangère de proximité, où chaque exilé constitue à la fois une opportunité d'influence et un facteur de risque. Accueillir un opposant permet de peser sur les dynamiques politiques d'un pays voisin, mais expose aussi à des tensions diplomatiques, voire à des accusations de déstabilisation. C'est pourquoi l'État ivoirien maintenait un contrôle strict sur les exilés accueillis : logement gracieux, mais surveillance constante par les services de sécurité, et imposition de règles de discrétion. Cette gestion stratégique de l'hospitalité relevait d'une logique de « diplomatie de l'ombre », dans laquelle circulations humaines, affiliations politiques transnationales et réseaux diasporiques étaient intégrés, discrètement mais efficacement, aux instruments du pouvoir (R. Banégas & R. Fratani, 2003 : 22). Loin de formaliser l'asile dans un cadre juridique stable, la Côte d'Ivoire a toujours adopté une approche pragmatique, modulable selon les conjonctures et les rapports de force régionaux. Ce positionnement ambigu témoigne d'une diplomatie d'influence, où l'asile pouvait servir à affaiblir un régime rival, renforcer des réseaux transnationaux ou ménager des équilibres bilatéraux. Cette politique sélective d'hospitalité est donc indissociable des rivalités intra-africaines et des enjeux de souveraineté régionale. Elle a donné lieu à la coexistence de différentes figures d'exilés sur le sol ivoirien.

2.2. La typologie des réfugiés accueillis

Les exilés politiques accueillis en Côte d'Ivoire entre 1960 et 2010 présentent une grande diversité sociologique et politique. Trois grandes catégories peuvent être distinguées.

Les élites politiques déchues composées d'anciens présidents, ministres, ambassadeurs ou cadres militaires, elles sont souvent accueillies dans le cadre d'un asile négocié au sommet de l'État. Maurice Yaméogo, Godwin Onyegbula et Chukwuemeka Odumegwu Ojukwu (alias Emeka Ojukwu) bénéficièrent d'un statut privilégié mais encadré, ainsi Yaméogo servit d'intermédiaire discret avec la Haute-Volta (J. B. Kaboré, 2021 : 147), Onyegbula joua un rôle durant le conflit du Biafra. Parmi les Libériens, Jackson F. Doe, Samuel Dokie et Thomas Quiwonkpa se réfugièrent à Abidjan après s'être opposés à Monrovia (A. Sawyer, 1992 : 217 ; G. Kieh, 2008 : 164). Des chefs *grebo* du comté de *Maryland* s'installèrent à Tabou ou San Pedro, selon le HCR⁵. Gilchrist Olympio, blessé à Lomé en 1970, rejoignit un cercle

⁵ UNHCR, rapports internes, 1985–1989, non publiés.



d'opposants togolais à Abidjan⁶. Côté béninois, Émile Derlin Zinsou séjourna à Abidjan entre 1970 et 1973 (E. Zinsou, 1998 : 89), et Justin Ahomadégbé-Tomêtin fut assigné à résidence (Banégas, 1999 : 56). Après les purges du *Camp Boiro*, des Guinéens à l'instar de Mohamed Diawara trouvèrent refuge en Côte d'Ivoire (Alpha Amadou Bah, 2000 : 204), sous surveillance (S. Bredeloup, 2004 : 89).

Les opposants syndicaux, intellectuels et médiatiques constituent la seconde catégorie. Des leaders d'opinion tels que le Burkinabè Joseph Ki-Zerbo, exilé à Abidjan dans les années 1970 (René Otayek, 1989 : 119), et Alpha Condé, actif contre le régime de Sékou Touré (Alpha Bah, 2010 : 78 ; Abdoulaye Camara, 2014 : 198), illustrent ce profil. En outre, durant les années 1980 et 1990, des opposants burkinabè aux régimes de Thomas Sankara et Blaise Compaoré, à l'image de Soumana Sacko ou Henri Zongo (Richard Banégas & Bruno Losch, 2002 : 213), trouvèrent asile à Abidjan. Des archives ivoiriennes signalent une « surveillance administrative renforcée » dans le Nord-Ouest (S. Bredeloup, 2004 : 89). Des journalistes guinéens, enseignants togolais et syndicalistes béninois vivaient organisés en petites diasporas. Du Liberia, Tuan Wreh séjourna brièvement à Abidjan (T. Wreh, 1976 : 45). Après les émeutes étudiantes de 1979, des militants du *Movement for Justice in Africa* (MOJA) et du *Progressive Alliance of Liberia* (PAL) trouvèrent refuge dans des réseaux universitaires et religieux ivoiriens (G. K. Kieh, 2008 : 163). Leur exil restait précaire, dépendant du contexte diplomatique (A. Bah, 2010 : 87 ; J.-P. Dozon, 2000 : 130).

La dernière configuration concerne les réfugiés affiliés à des factions rebelles ou à des mouvements armés. La guerre du Biafra entre 1967 et 1970 entraîna l'accueil sélectif de Biafrais, surtout des enfants, après la reconnaissance par Félix Houphouët-Boigny de la République sécessionniste (J.-P. Dozon, 2000 : 142). Après 1989, le *National Patriotic Front of Liberia* (NPFL) de Charles Taylor utilisa la Côte d'Ivoire comme base logistique (L. Gberie, 2005 : 98 ; S. Ellis, 1999 : 172). Dans l'ouest, "Rebel King" du LURD opéra avec la complicité de réseaux locaux⁷ (Roland Marchal, 2012 : 303). Durant la guerre en Sierra Leone, Sam Bockarie du *Revolutionary United Front* (RUF) trouva refuge à Abidjan au début des années 2000⁸ illustrant l'ambiguïté diplomatique ivoirienne⁹ (S. Ellis, 2007 : 211)

⁶ Immigration and Refugee Board of Canada (IRB). (1999, 1er mars). *Togo: Information on the assassination attempt against Gilchrist Olympio in August 1993 and his eligibility for the 1993 presidential elections (1993–1999)*. Ottawa : Government of Canada.

⁷ Human Rights Watch, 2003, 35 P, p. 25

⁸ International Crisis Group, 2003, p. 6,

⁹ Timbuktu Institute, 2024, 45 P, p. 9.



En somme, l'hospitalité ivoirienne, sélective et pragmatique, a oscillé entre solidarité africaine proclamée et gestion sécuritaire, en fonction des rapports de force régionaux et des intérêts stratégiques.

3. Une stratégie diplomatique entre contrôle du pouvoir, réseaux transnationaux et recomposition des relations interétatiques

Si l'asile politique en Afrique de l'Ouest est souvent présenté comme un impératif moral, hérité des solidarités panafricaines postcoloniales, son usage par les États d'accueil révèle une forte dimension stratégique. En Côte d'Ivoire, notamment, l'accueil des réfugiés ne répond pas uniquement à des considérations humanitaires ou idéologiques, mais s'inscrit dans une politique étrangère calculée, faisant de l'asile un outil d'influence régionale et un moyen de projection de pouvoir dans l'espace ouest-africain. Dans ce contexte, le gouvernement ivoirien manœuvre entre maintien de la souveraineté, contrôle des mobilités transnationales et gestion de sa place dans le champ politique ouest-africain.

3.1. L'asile comme levier de contrôle politique et de régulation intérieure

Sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, la politique d'asile ivoirienne s'est distinguée par sa capacité à combiner neutralité affichée et instrumentalisation subtile des exilés. Le soutien accordé à certaines figures politiques en rupture avec leur régime d'origine d'anciens chefs d'État, opposants modérés ou factions rivales permettait à Abidjan d'affirmer une position de médiateur respecté tout en pesant sur les équilibres internes des États voisins (J.-P. Dozon, 2000 : 113). Loin de constituer une posture de retrait, l'asile devient ainsi un vecteur de diplomatie d'influence, notamment dans un contexte où la Côte d'Ivoire revendiquait un rôle de modèle de stabilité, de croissance et de modernité en Afrique francophone.

Sur le plan intérieur, la présence d'exilés politiques peut représenter un risque pour la stabilité du régime ivoirien. Certains exilés entretiennent des liens avec l'opposition locale, participent à des publications critiques ou organisent des réseaux de mobilisation transnationale. Dès lors, l'État ivoirien développe des mécanismes de surveillance étroite, notamment via les services de renseignement, l'assignation à résidence (comme dans le cas de certains exilés burkinabè en 1985) ou la restriction de l'expression publique des opposants étrangers. Les rapports des archives du ministère de l'Intérieur ivoirien, ainsi que les témoignages d'anciens responsables de la sécurité nationale, révèlent une volonté constante de canaliser la parole dissidente et d'éviter que l'exil politique ne devienne un ferment de contestation interne. L'accueil, en ce



sens, est souvent conditionné à un comportement « discret » et à la non-interférence avec la politique ivoirienne.

À partir des années 2000, l'asile devient un outil stratégique contre une menace régionale. Au cours de cette période, la guerre civile libérienne entre dans une nouvelle phase, marquée par la montée en puissance de deux mouvements rebelles principaux : le *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD), basé en Guinée, et le *Movement for Democracy in Liberia* (MODEL), opérant depuis le sud-est du Liberia, avec des bases arrières en Côte d'Ivoire. Si le LURD ouvre un front au nord-ouest, le MODEL constitue une force d'opposition armée stratégique, dont l'apparition en 2003 est déterminante dans l'affaiblissement du régime de Charles Taylor, contraint à l'exil en août de la même année. Le MODEL, à travers ses chefs fondateurs comme Thomas Nimely ou William Sumo, profite de son ancrage territorial en Côte d'Ivoire, notamment dans les zones de Tabou, Grabo, San Pedro ou encore Guiglo, pour recruter, s'approvisionner et opérer en toute proximité de la frontière libérienne¹⁰. Il reçoit le soutien implicite voire logistique de certains segments du pouvoir ivoirien. Plusieurs rapports font état d'un armement et d'un entraînement facilité par des structures de sécurité ivoiriennes, parfois en coordination avec des réseaux ouest-africains opposés à Taylor, en particulier le Burkina Faso et la Sierra Leone (L. Gberie, 2005 : 103 ; R. Marchal, 2012 : 301). La présence de camps d'accueil de réfugiés libériens a également permis l'enrôlement de jeunes hommes ex-combattants, souvent sans encadrement formel, accentuant la porosité entre statut de réfugié et combattant actif.

Cette approche n'est pas propre à la seule Côte d'Ivoire. Elle s'inscrit dans une tradition plus large où plusieurs régimes ouest-africains ont usé de l'asile comme monnaie d'échange diplomatique, outil de pression ou gage de bonne volonté, selon les conjonctures régionales (J.-M. Fouchard, 2005 : 47 ; A. Adepoju, 2006 : 29). Toutefois, le cas ivoirien se distingue par la durée et la constance de cette stratégie, en lien avec un appareil diplomatique dense et un positionnement stable vis-à-vis des puissances occidentales et des institutions panafricaines.

3.2. De l'exil à l'influence : la diplomatie de l'hospitalité et la recomposition des équilibres régionaux

En dépit de ce contrôle, de nombreux exilés reconstituent en Côte d'Ivoire de véritables réseaux politiques transnationaux. Ils maintiennent des liens avec leurs partis d'origine, publient des journaux clandestins ou en exil, organisent des levées de fonds, et participent à des coalitions

¹⁰ International Crisis Group, 2004; Human Rights Watch, 2003.



opposées à leurs régimes respectifs. La capitale Abidjan devient, dans les années 1970 à 1990, un espace de transit et de recomposition des oppositions politiques ouest-africaines.

Ces réseaux ne sont pas sans incidence diplomatique. Ils génèrent des tensions avec les pays d'origine des exilés, qui accusent parfois Abidjan de soutenir, voire de financer, des mouvements subversifs. Dans certains cas, l'État ivoirien est contraint de négocier ou d'expulser certains exilés pour préserver ses relations bilatérales, comme en témoignent les tensions récurrentes avec la Guinée ou le Burkina Faso (A. Camara, 2014 : 198 ; V. Hilgers & N. Loada, 2013 : 157). À l'inverse, la présence de ces réseaux peut aussi être utilisée comme moyen de pression. En accueillant des figures clés de l'opposition étrangère, la Côte d'Ivoire se dote d'un atout diplomatique qu'elle peut mobiliser dans des négociations bilatérales, soit pour faire contrepoids à l'influence régionale d'un autre État, soit pour obtenir des concessions dans d'autres domaines (coopération économique, sécurité, gestion des frontières).

L'asile devient ainsi un instrument de la diplomatie ivoirienne, contribuant à la recomposition permanente des rapports de force interétatiques en Afrique de l'Ouest. En fonction des conjonctures, la Côte d'Ivoire adopte des postures différenciées à savoir un accueil discret de certains opposants, soutien indirect à des mouvements en exil, ou coopération sécuritaire avec des régimes voisins pour neutraliser des figures contestées. Ce jeu d'équilibriste s'intensifie dans les années 1990 et 2000, lorsque la Côte d'Ivoire elle-même connaît une fragilisation interne (le coup d'État de 1999 et la rébellion de 2002). Le pays, jusque-là terre d'accueil, devient aussi producteur d'exilés, rééquilibrant son rôle régional. Des figures de l'opposition ivoirienne s'exilent à leur tour au Burkina Faso, au Ghana ou au Liberia, inversant le sens des circulations politiques et renforçant la logique de diplomatie par l'exil (R. Banégas, 2006 : 124).

La gestion de l'asile politique devient dès lors un révélateur des relations asymétriques, fluctuantes et parfois conflictuelles entre États ouest-africains. Elle met en lumière la dimension informelle des politiques étrangères africaines, souvent non dites, mais structurées autour des circulations humaines, des rapports interpersonnels entre chefs d'État, et des usages politiques de l'hospitalité.

Conclusion

Sur une période de cinquante ans, la Côte d'Ivoire a occupé une place singulière dans la géopolitique ouest-africaine de l'exil, se positionnant à la fois comme terre d'accueil pour les opposants politiques de la sous-région et comme acteur stratégique dans la recomposition des équilibres interétatiques. Loin d'une hospitalité inconditionnelle fondée sur un droit formel d'asile, l'accueil des exilés s'est révélé être un instrument diplomatique souple, mis au service d'objectifs politiques internes et de rapports de force régionaux fluctuants.

Les formes différenciées d'accueil allant de la tolérance bienveillante à la surveillance étroite, de l'assignation à résidence à l'expulsion discrète témoignent des ambiguïtés structurelles de la politique ivoirienne d'asile. Derrière le discours d'ouverture panafricaine se dessine une pratique de l'asile sélective, pragmatique et fortement indexée à la diplomatie du moment. En ce sens, l'asile politique apparaît comme un miroir des tensions d'un État postcolonial soucieux d'affirmer sa souveraineté tout en préservant ses intérêts dans un environnement régional instable.

L'étude de la typologie des exilés accueillis, des dispositifs de contrôle mobilisés et des usages politiques de leur présence permet ainsi de mieux comprendre comment se construit, dans l'espace ouest-africain, une diplomatie de l'hospitalité, faite d'équilibres précaires, de silences calculés et de gestes ambigus. La Côte d'Ivoire illustre pleinement la manière dont l'asile, loin d'être un simple acte d'humanité, devient un vecteur d'influence, de régulation et parfois de confrontation dans les relations internationales africaines.

Enfin, les bouleversements internes ivoiriens à partir de 2002, puis la crise postélectorale de 2010 à 2011, marque un tournant. Le pays cesse alors d'être un pôle d'attraction pour les exilés et devient lui-même producteur de réfugiés, inversant les logiques précédentes et soulignant la volatilité des rôles dans le système régional de l'exil. Ce renversement invite à repenser les dynamiques contemporaines d'asile et de circulation politique en Afrique de l'Ouest, dans un contexte de montée des régimes autoritaires, de régionalisation de la sécurité et de redéfinition des souverainetés.



Sources et Références bibliographiques

Sources

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), FPP, 4D/93, 1971.

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), MINT, 2465, 1979.

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), MINT 4401–4450, 1978–1986.

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), MINT 4421–4450, 1980–1990.

Références bibliographiques

ADEPOJU Adelabu, 2006, « Internal and international migration within Africa », in P. Kok, D. Gelderblom, J. Oucho, & J. van Zyl (Eds.), *Migration in South and Southern Africa: Dynamics and determinants*, Cape Town, South Africa: HSRC Press, 364 p.

ADEPOJU Adelabu, 2006, « Migration and refugee movements in West Africa: Patterns and issues », *African Journal of International Affairs*, vol.9, n°2, p.45-66.

AKINDÈS Francis, 2004, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA, 131 p.

BAH Amadou Alpha, 2000, *Camp Boiro : par-delà la mort*, Paris, L'Harmattan. 252 p.

BANEGAS Richard, 1999, « Les exils politiques en Afrique de l'Ouest », in *Politique africaine*, n°76, p.80-99.

BANEGAS Richard, 2003, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 496 p.

BANEGAS Richard, 2005, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques en Afrique*, Paris, Karthala, 342 p.

BANEGAS Richard, 2006, « Côte d'Ivoire : la politique par le bas », *Politique africaine*, n°101, p.5-27.

BANEGAS Richard, & MARSHALL-Fratani Ruth, 2003, « Côte d'Ivoire : un conflit pas comme les autres », in *Politique africaine*, n° 89, p.5-22.

BOONE Catherine, 2014, *Property and Political Order in Africa: Land Rights and the Structure of Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 412 p.

BØÅS Morten & DUNN Kevin, 2013, *Politics of origin in Africa: Autochthony, citizenship and conflict*, London, Zed Books, 160 p.



- BREDELOUP Sylvie, 2004, *Migrations et mondialisation*, Paris, Armand Colin, 320 p.
- BREDELOUP Sylvie, 2004, « Figures d'exil : les ressorts sociaux d'un espace politique », in B. Contamin & H. Memel-Fotê (Eds.), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala. 802 p.
- CAMARA Abdoulaye, 2014, *Guinée 1958-2008: Répression politique et résistances sociales*, Paris, L'Harmattan. 312 p.
- CAMARA Abdoulaye, 2014, *Les diasporas guinéennes en Afrique de l'Ouest : Migrations, mémoire et citoyenneté*, Paris, L'Harmattan. 334 p.
- DOZON Jean-Pierre, 2000, *Les réfugiés en Côte d'Ivoire : Hospitalité et politique*, Paris, Karthala, 288 p.
- ELLIS Stephen, 1999, *The Mask of Anarchy: The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, New York, NYU Press, 350 p.
- FIRST Ruth, 1970/2012, *The Barrel of a Gun: Political Power in Africa and the Coup d'État*, (2nde éd.), London, The Ruth First Papers Project, 35 p.
- FOUCHARD Jean-Marc, 2005, « L'asile en Afrique de l'Ouest: enjeux politiques et diplomatiques », *Revue internationale des migrations*, vol 143, n°3, p.23-41.
- FOUCHARD Jean-Marc, 2005, Les villes africaines, terrains d'exil et d'engagements politiques, In M.-L. Siméant (Ed.), *L'espace du politique : Mobilisations, conflits et violences en Afrique*, Paris, Karthala, 462 p.
- GBERIE Lansana, 2005, *A Dirty War in West Africa: The RUF and the Destruction of Sierra Leone*, Bloomington, Indiana University Press, 240 p.
- HILGERS Matthias & LOADA Augustin, 2013, *Tensions et protestations dans les régimes semi-autoritaires : Le Burkina Faso en perspective comparée*, Paris, L'Harmattan. 226 p.
- HILGERS Matthias & LOADA Augustin, 2013, « Politiques de l'exil et diplomatie parallèle en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers Monde*, vol.217, n°4, p.147-165.
- HOUNGNIKPO Isidore, 2012, *Guarding the Guardians: Civil-Military Relations and Democratic Governance in Africa*, London, Ashgate, 230 p.
- HUMAN Rights Watch. (2003a), *Liberia and Côte d'Ivoire: Arms trafficking and the NPFL insurgency*, New York, NY: Human Rights Watch, 56 p.
- HUMAN Rights Watch, 2003b, *Trapped between two wars: Violence against civilians in Western Côte d'Ivoire*, New York NY: Human Rights Watch, 55 p.



Immigration and Refugee Board of Canada (IRB), (1999, 1er mars), *Togo: Information on the assassination attempt against Gilchrist Olympio in August 1993 and his eligibility for the 1993 presidential elections (1993–1999)*, Ottawa, Government of Canada, 32p.

International Crisis Group. (2003), *Côte d'Ivoire: La guerre oubliée*, Rapport Afrique n° 86, Brussels, Belgium: International Crisis Group, 48 p.

International Crisis Group. (2004). *Côte d'Ivoire: Can the Ouagadougou Agreement bring peace?* Africa Report n° 127, Brussels, Belgium, International Crisis Group, 30 p.

KABORE Adama, 2021, *Mise en perspective historique des mutations migratoires voltaïques/burkinabè en Côte d'Ivoire (1960-2002)*, Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 348 p.

KABORE Jean-Baptiste, 2007, *La politique d'asile en Côte d'Ivoire sous Houphouët-Boigny*, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, 198 p.

KIEH Georges Klay, 2008, *Beyond State Collapse: Essays on the Reconstruction of Africa*, Lanham, Lexington Books, 304 p.

TOULABOR Comi, 1986, *Le Togo sous la dictature d'Eyadéma*, Paris, Kartala, 333p.

MARCHAL Roland, 2002, « Diasporas politiques africaines et mobilisations transnationales », in *Cultures & Conflits*, n°45, p.107-126.

MARCHAL Roland, 2012, « Liberia and Côte d'Ivoire: The Role of Armed Groups in Border Security », *African Security Review*, vol.21, n°3, p.299-315.

MARUT Jean-Claude, 2003, *Exil politique et diasporas en Afrique de l'Ouest*, Paris, CEAN-Karthala, 273 p.

PECLARD Didier, 2001, *Togo : dynamiques d'un pouvoir autoritaire*, Paris, L'Harmattan, 274p., Redit. (s.d.), *AidProfs – Politologue - Portail de Données Opérationnelles*. Consulté sur <https://www.redd.it.com/15/5/2025>.

RENO William, 2011, « *Warfare in Independent Africa* », Cambridge University Press, 22p.

SAWYER Amos, 1992, *The Emergence of Autocracy in Liberia: Tragedy and Challenge*, San Francisco, Institute for Contemporary Studies Press, 333 p.

Timbuktu Institute, 2024, *Météo Sahel and West Africa: Political security analysis, July–August 2024*, Dakar, Senegal, Timbuktu Institute, 56 p.

Truth and Reconciliation Commission, 2009, *Final report*, Monrovia, Liberia Author. 759 p.



OTAYEK René, 1985, *Les intellectuels africains et le pouvoir en Afrique noire*, L'Harmattan, 222 p.

UNHCR, 2000, *Country operations plan - Côte d'Ivoire*, Geneva, Switzerland: UNHCR, 53 p.

UNHCR, 2006, *Rapport sur l'application de la Convention de l'OUA de 1969 relative aux réfugiés en Afrique de l'Ouest*, Geneva, Switzerland, UNHCR, 90 p.

WREH Tuah, 1976, *The Love of Liberty: The Rule of President William V. S. Tubman in Liberia, 1944–1971*, London, C. Hurst & Company, 138p.

YAHAYA Ibrahima, 2012, *Niger in the face of the Sahelo-Saharan Islamic insurgency*, Sahel Research Group Working Paper, Gainesville, FL: University of Florida.

ZINSOU Émile Derlin, 1998, *Mémoires d'un Africain*, Paris, Présence Africaine, 203 p.

ZOLBERG Aristide R., SUHRKE Astri, & AGUAYO Sergio, 1989, *Escape from violence: Conflict and the refugee crisis in the developing world*, New York, Oxford University Press, 398p.